

## Consultation citoyenne sur l'avenir de l'église St. Peter's Résumé des discussions

Le 28 mai 2019, à 19 h, avait lieu la consultation citoyenne sur l'avenir de l'église St. Peter's.

Sur les quelque 100 personnes inscrites au départ, soixante-treize résidents ont répondu à l'invitation du conseil municipal et se sont déplacés à l'église. En plus des mots de bienvenue d'usage, les participants ont assisté à une présentation du Diocèse anglican sur les problématiques structurales du bâtiment qui ont motivé la vente de l'église à l'entreprise montréalaise Sajo (tel qu'annoncé par le Diocèse par communiqué le 21 mai). Une brève période de questions adressées aux responsables du Diocèse s'en est suivi.

Des 73 citoyens regroupés à l'église, 51 se sont ensuite dirigés à l'hôtel de ville pour la deuxième partie de la consultation citoyenne. Les participants ont été répartis en cinq groupes, pour discuter des avenues possibles pour une réutilisation de l'édifice et /ou un redéveloppement du lieu. Plusieurs idées ont jailli de ces discussions. Les résidents se sont intéressés à la vocation future du lieu, aux éléments architecturaux à préserver, à la densification acceptable de cet espace et à la mémoire de l'église St. Peter's à honorer.

Les différents points de vue et suggestions émis par les participants ont été notés et sont colligés dans ce document qui permettra aux membres du conseil municipal de mûrir leur réflexion quant à l'avenir de ce secteur situé au cœur de la ville. Afin d'alimenter les échanges entre participants des questions à thèmes avaient été préparées par la Ville et les participants ont pu également soumettre des sujets et questions aux autres membres des focus groups pour discussion.

À la question « **Si le zonage devait être modifié, quel serait le meilleur usage du lieu pour la communauté?** », les opinions qui sont ressorties en grande majorité sont les suivantes :

- Des condominiums ou maisons de ville (haut de gamme ou plus abordables)
- Un usage communautaire (garderie, école, centre communautaire, résidence pour personnes âgées, café, théâtre, galerie d'art...)
- Usage mixte commercial + résidentiel envisageable pour certains, d'autres ne souhaitent pas voir de commerce s'installer à cet endroit
- Le zonage doit prendre en considération le manque de stationnement et le trafic (zonage résidentiel autour)
- Envisager un concours d'architecture pour faire jaillir des idées de projets

À la question « **Si une transformation du bâtiment avait lieu, quels éléments patrimoniaux seraient à préserver et à intégrer?** », les opinions qui sont ressorties en grande majorité sont les suivantes :

- Les vitraux
- Les arches, colonnes et boiseries à l'intérieur du bâtiment
- Les pierres (ou pierre d'une même couleur si elles doivent être remplacées)
- La croix
- Le caractère et le style architectural de l'église (éviter le trop moderne et contemporain)

À la question « **Dans le cadre d'un redéveloppement quelle serait une densification acceptable et de quelle façon?** », les opinions qui sont ressorties en grande majorité sont les suivantes :

- Bâtiment pas plus haut qu'actuellement (max 4 étages)
- En équilibre avec les bâtiments avoisinants
- Conserver le terrain vert
- Stationnements plutôt à l'arrière du terrain

À la question « **Comment honorer la mémoire du lieu?** », les opinions qui sont ressorties en grande majorité sont les suivantes :

- Conserver le nom du bâtiment (Le St. Peter's)
- Intégrer les vitraux
- Conserver l'architecture et le caractère du bâtiment actuel
- Conserver des éléments de l'église (bancs, boiseries, etc.)

À la question « **Si une transformation du bâtiment avait lieu, seriez-vous pour un usage commercial et résidentiel mixte?** », les opinions qui sont ressorties en grande majorité sont les suivantes :

- La vocation résidentielle est celle envisagée par un très grand nombre
- La vocation communautaire est abordée par quelques citoyens
- La majorité des citoyens n'est pas intéressée par du commercial
- Il y a une petite ouverture chez certains citoyens à du commercial mixte (restaurant, café, commerce de proximité).

**D'autres questions ou opinions ont également été soulevées par des participants :**

- Un résident a demandé que le conseil municipal vote une résolution pour mettre le projet sur pause pour 6 mois afin de donner la chance aux citoyens de réfléchir.
- De façon générale, une démolition complète de l'église sans rappel ou conservation d'éléments architecturaux et patrimoniaux est mal perçue par les participants.
- Certains citoyens se sont questionnés sur différents sujets dont notamment :
  - les prochaines étapes pour le développement de ce lieu, les procédures pour le changement de zonage, etc.;
  - comment le développement de ce projet s'intégrera à la vision à plus long terme d'urbanisme de la Ville;
  - comment les présentes discussions influenceront le conseil municipal;
  - le prix payé pour la propriété;
  - comment la Ville communiquera avec les citoyens pour donner suite à ce projet.